

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/renree-2023-le-college-du-val-de-vire-va-fermer-se...>

 Cyrielle Le Houëzec

 7 min read

## Rentrée 2023 : Le collège du Val de Vire va fermer ses portes

Tous les élèves seront transférés au collège du Maupas (Vire, Calvados) , dès la rentrée 2023. Une fermeture causée par une baisse de 15 % du nombre d'élèves depuis 10 ans. À Vire, 16 élus municipaux montent au créneau face à cette annonce. L'établissement doit accueillir 750 élèves.



Le collège Emile Maupas accueillera 750 élèves en septembre 2023. © Maxppp - Michel Clementz

Votre enfant devra peut-être changer d'établissement l'année prochaine. La carte scolaire des collèges du Calvados change dès 2023.

Cette réorganisation est due à une **baisse de 10 % du nombre d'élèves inscrits** dans les établissements publics entre 2010 et 2020. Depuis 2019, le département perd environ 1000 élèves par an. Cela faisait depuis 2018 que la carte scolaire n'avait pas changé.

## Une fermeture qui indigne

Parmi les gros changements : **la fermeture du collège du Val-de-Vire, fusionné avec l'autre établissement de Vire, celui du Maupas**. Depuis 2010, le nombre d'élèves a baissé de 15 % dans le bocage virois. Les taux de remplissage atteignaient eux les 73 %.

**750 élèves seront donc accueillis** dans le collège du Maupas, ce qui indigne les syndicats, notamment Bertrand Buffetti, secrétaire général du SNES FSU à Caen : *"Les professeurs du Val-de-Vire se demandent dans quelles conditions ils vont bien pouvoir accueillir tous ces nouveaux élèves. Le bâtiment est toujours en travaux et les classes sont déjà surchargées."*

Le maire, Marc Andreu Sabater comprends cette réorganisation, elle est selon lui **nécessaire** : *"Ce sont des décisions difficiles, les prévisions sont telles qu'il me paraît impensable d'imaginer dans quelques années un collège à Vire, dans une zone urbaine à 160-170 élèves. On pourra nous dire que l'on pouvait attendre, je ne le pense pas."*

À Vire, 16 élus dont certains de la majorité se sont **indignés de la situation**. *"Les dernières décisions d'ajustement de carte scolaire datent d'il y a cinq ans. Nous devons prendre en compte ces évolutions et faire évoluer la carte scolaire. Tous ces changements s'inscrivent dans une démarche globale"*, se défend la vice-présidente du département, Clara Dewaële.

## Les élèves de Mondeville et Colombelles auront le choix entre Mondeville ou Caen

Autre point de discorde : le choix laissé aux parents des élèves domiciliés à Colombelles ou Mondeville. Ils pourront désormais **décider de leur affectation** entre le collège Guillemot de Mondeville ou l'établissement Henri Brunet à Caen. *"Je ne sais pas si l'on peut réellement parler de choix. Sans doute les premières années"*, s'interroge Bertrand Buffetti.

Pour les maires des deux communes, il s'agit d'une annonce "**prématurée**". La proposition de cette double sectorisation n'était qu'une hypothèse au mois de juillet dernier. Dans un communiqué, Marc Pottier, maire de Colombelles et Hélène Mialon-Burgat, maire de Mondeville évoquent la  **Crainte d'une remise en question de la "mixité sociale du Collège Guillemot** en favorisant une fuite d'élèves vers le Collège Brunet à Caen"

*"Les élèves de Colombelles et de Mondeville pourront toujours aller dans le collège de Mondeville. Le collège Brunet est en train de perdre des effectifs. C'est donc dans notre vision départementale. Nous nous donnons la possibilité d'aller sur Brunet selon des critères qui vont être définis par la direction académique et dont tous les élèves ne pourront pas aller à Brunet",* répond la vice-présidente du département.

Cette nouvelle carte scolaire devrait prendre effet sur les cinq prochaines années.

Generated with Reader Mode